

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.573.002.1 DU 7 SEPTEMBRE 1992

Compteur d'énergie électrique SCHLUMBERGER modèle KBA

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 28 DECEMBRE 1935 RELATIF A LA VERIFICATION DES COMPTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE ET DE L'ARRETE DU 6 JANVIER 1987 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET A L'APPROBATION DE TYPES DE COMPTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE FONDES SUR UN PRINCIPE ELECTRONIQUE.

FABRICANT

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, Féliastowe
(Grande-Bretagne).

DEMANDEUR

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, BP 23, Zone
industrielle de Chasseneuil, 86361 Chasseneuil
du Poitou Cedex.

OBJET

La présente décision renouvelle l'approbation de
modèle prononcée par la décision n° 90.2.06.
713.1.0 du 7 septembre 1990 (1), déjà renouvel-
lée par la décision n° 91.00.573.002.2 du 7 sep-
tembre 1991.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires sont inchangées,
à l'exception du numéro d'approbation de modèle

qui est remplacé par celui figurant dans le titre
de la présente décision.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à
compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

Les autres dispositions de la décision n° 90.2.06.
713.1.0 du 7 septembre 1990, s'appliquent à la
présente décision.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, novembre 1990, page 1420.